

### Syndicat National des Professions du Chien et du Chat

44 Rue des Halles 01320 CHALAMONT snpcc@contact-snpcc.com

## Le SNPCC a déposé son dossier de reprise et ses protocoles sanitaires



#### ${\it \#reprise des m\'etiers duchien et duchat}$

Ce sont plus de 80 professionnels, tous métiers confondus, qui ont participé à 7 réunions de travail qui ont permis l'élaboration de demandes spécifiques par métiers. Ainsi, ce lundi 13 avril, notre dossier de propositions accompagnées de protocoles sanitaires, par métier, a été envoyé à la Direction Générale des Entreprises du Ministère de l'Economie. Comme toutes les professions, le dossier doit être visé par le Ministère du Travail et le Ministère de la Santé pour autoriser la reprise de nos activités.

Toilettage en salon, camion ou à domicile, déplacement des clients chez les éleveurs, déplacement des clients chez les dresseurs ou les handlers, éducateur canin et éducateur-comportementaliste, pensionneur, petsitter,

promeneurs de chiens, autorisation de sorties pour les chiens des mushers, refuges...

Toutes nos demandes tiennent compte tant de l'activité économique qu'il nous faut retrouver que du respect des règles sanitaires strictes.

Le SNPCC remercie les professionnels qui ont travaillé pendant 7 jours complets sans relâche pour permettre la reprise économique de tous.

La situation est difficile, nous en sommes conscients. Il est indispensable que chacun soit responsable et ne cède pas ... à la tentation.

Le SNPCC et SantéVet organisent le mercredi 22 avril de 14h00 à 16h00 une réunion d'information : Covid-19 Élevage, les conséquences du confinement

## Covid-19 Elevage Visio-Conférence Les conséquences du confinement





ELEVEURS Rendez-vous Mercredi 22 avril de 14h à 16h

Inscription possible jusqu'au 20 avril

limitée à 80 personnes, toutes les informations vous seront données lors de votre inscription : <a href="mailto:secretariat@contact-snpcc.com">secretariat@contact-snpcc.com</a>
Pas d'inquiétude ! Si complet, nous en organiserons d'autres...

Cette réunion sera organisée via le logiciel ZOOM en visio-conférence. L'inscription est obligatoire par e-mail sur l'adresse d'Angélique et avant le mercredi 22 avril :

#### secretariat@contact-snpcc.com

Afin de préparer cette réunion, vous êtes invité(e) à poser vos questions en amont de celle-ci. Vous avez jusqu'au mercredi 22 avril pour nous les faire parvenir sur **secretariat@contact-snpcc.com** 

Nous comptons sur vous!

Suite au coronavirus des mesures sanitaires sont à mettre en place dans vos établissements. Le public est informé par affichage bien en vue des mesures de sécurité et de précautions à respecter

#### Comment se protèger et protèger les autres?







Garder ses distance



Chacun son style



Se laver les mains

SNPCC A vos côtes, une conviction, un engagement

# Mise à jour en continu.

#### LES AIDES AUX ENTREPRISES

Pour être écouté(e) et soutenu(e), rejoignez la seule organisation professionnelle dont la représentativité a été établie conformément à la loi du 05 mars 2014 par arrêté ministériel du 20 juillet 2017 et pour les métiers que nous représentons

Votre confiance nous est indispensable, adhérez! Cliquez ici pour en savoir plus et accéder au bulletin d'adhésion.





Cet email a été envoyé à {EMAIL}.

Ne pas répondre à cet email, cette boite n'est pas relevée.

Si vous souhaitez nous contacter, connectez-vous à notre site internet,
et notre partie "contact", merci ! Vous avez reçu cet e-mail car vous vous êtes
inscrit(e)

à la newsletter du SNPCC, où qu'une autre personne a inscrit(e) votre adresse mail afin que vous soyez informé(e) de nos informations. Si vous ne souhaitez plus recevoir

nos lettres d'informations destinées aux professionnels, vous pouvez vous désinscrire avec le bouton ci-dessous. Cordialement. Le comité du SNPCC Se désinscrire

© www.snpcc.com 2020 all rights reserved.